

Association pour la Communication dans le Toulais

Bref historique

Date	Événements	Commentaires
1984	Création de l' Association pour la Communication dans le Toulais / ACT	<i>À l'initiative du Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne</i>
1986	FM Radio DÉCLIC émet sur une seule fréquence dans le Toulais, modifiée par la suite en 87.7 FM	<i>La zone de diffusion attribuée par le CSA correspond à l'actuel Sud Ouest Meurthe-et-Mosellan, mais les moyens de la radio ne permettent pas de couvrir l'ensemble.</i>
1989	Obtention de l'agrément « organisme de formation »	<i>À cette époque Radio DÉCLIC devient, grâce au soutien des élus, une des radios de Pays indépendantes non commerciales, parmi les plus dynamiques de France.</i>
1990	Obtention de l'agrément « Jeunesse et Education Populaire » (JEP)	
1995	Le CSA autorise DÉCLIC à émettre sur une seconde fréquence le 101.3 FM	<i>Le second réémetteur sera installé à Barisey-au-Plain dans le grenier de la Mairie.</i>
1996	Inauguration de la Maison de la Communication Audiovisuelle et Rurale	<i>Investissement multi-intercommunal, financé par 3 EPCI, dont le District du Toulais et le District des 3 Vallées. Maître d'ouvrage : l'EPCI de Colombey et du Sud Toulais.</i>
1998	Début de l' informatisation de la radio	<i>DÉCLIC fabrique son fil musical, diffuse 24h/24h et 365 jours par an, et offre à ses bénévoles un confort inégalé. La qualité de l'antenne fait un grand bond en avant.</i>
1999	Passage au système RDS	<i>Le nom de la radio s'affiche à présent sur les autoradios et les postes modernes. L'auditeur n'a pas besoin de changer de fréquence d'un émetteur à l'autre.</i>
2003	Reconduction agrément JEP	<i>Les statuts ont été modifiés quant à l'objet de l'association pour obtenir cette reconduction. L'ACT comprend une centaine d'adhérents dont 25 personnes morales.</i>
	Renouvellement de l'agrément « organisme de formation »	<i>Reconnaissant le travail effectué par l'ACT pour les bénévoles de la radio, et les différents publics qu'elle rencontre, la DRTEFP autorise cette reconduction.</i>
2004	Inauguration du site web www.radiodeclic.fr	<i>Pour plus de lisibilité, et prévoyant une écoute de la radio par les jeunes de plus en plus orientée vers ce type de support, l'ACT achète le nom de domaine de DÉCLIC.</i>
2005	Radio DÉCLIC émet sur une 3ème fréquence 89.6 FM : Saintois & Sud Canton de Colombey-les-Belles	<i>L'instruction du dossier a nécessité 3 ans de délais, du repérage du site à l'installation effective du réémetteur sur la ferme Vautrin de Vaudémont.</i>

Association pour la Communication dans le Toulois

Bref historique

2007	Fin des dernières aides de l'État : dispositif Nouveaux Services Emplois Jeunes	<i>Au terme des 5 années initiales et de 2 conventions pluriannuelles dégressives l'ACT réussit temporairement à pérenniser les postes créés.</i>
2008	L'Assemblée Générale extraordinaire décide de demander une fréquence numérique au CSA	<i>En complément de ce vaste projet aux contours plus qu'incertains, étant donné l'évolution rapide des usages et des technologies, la radio demandera une 4ème fréquence FM.</i>
2011	Le CSA accorde à l'ACT l'autorisation d'émettre sur une 4ème fréquence en FM	<i>Cette fréquence est la même qu'à Villey-le-Sec, ce qui implique une contrainte de programme, les décrochages sont exclus. Le site est sis au fort Pélissier de Pont-St-Vincent.</i>